BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE

Séance du 13 décembre 1906.

Présidence de M. P. MARCHAL.

M. le Dr Sicard (de St-Malo) assiste à la séance.

Le Président lui souhaite la bienvenue ainsi qu'à M. G.-A. Baer, de retour d'un long voyage au Brésil.

Cinquantième anniversaire de l'admission de M. le Dr Puton. — La Société charge son Président d'adresser une lettre de félicitations à M. le Dr A. Puton, membre honoraire, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son entrée parmi nous.

Distinctions honorifiques. — M. le Dr A. Giard annonce à la Société que l'Institut (Académie des Sciences) vient de récompenser les travaux de six de nos collègues dont les noms suivent :

M. A. Raffray a obtenu le Prix Cuvier pour l'ensemble de ses travaux zoologiques et particulièrement ses recherches sur les Psélaphiens;

M. E. Bataillon, le Prix Houllevigue pour ses travaux sur l'embryogénie expérimentale;

M. G. Bohn, le Prix Pourat pour ses recherches sur le phototropisme;

M. G. Seurat, le Prix Delalande-Guérineau pour les résultats de sa mission à Tahiti et aux îles Gambier;

M. C. Houlbert, le Prix Thore pour ses travaux sur divers Insectes d'Europe.

M. A. Gruvel, le Prix Jérôme Ponti pour son ouvrage sur les Cirripèdes.

Changements d'adresse. — M. F. Lécuru, 61, rue Stephenson, Paris, 18e.

Admissions. — M. Michel-Constant Le Boul, commissaire de Police, Hôtel de Ville, La Calle (Algérie). *Entomologie générale du nord de l'Afrique.*

— M. Louis Saintout, propriétaire, domaine du Haut-Cenot, Margaux-Médoc (Gironde). *Insectes nuisibles à l'agriculture; principalement Lépidoptères.*

— Bibliothèque du Musée d'Entomologie de l'École Polytechnique fédérale (Professeur Dr Max Standfus, directeur), Zurich (Suisse), présentée par M. Ch. Lahaussois et admise séance tenante.

Adoption d'un règlement applicable au Prix Constant. — M. Ch. Lahaussois donne lecture du rapport suivant :

Messieurs,

La Commission spéciale nommée par vous pour étudier et établir un projet de règlement pour le Prix Constant s'est réunie le 5 décembre. L'étude du testament de M. Constant a montré que celui-ci a voulu fonder un prix assimilable au Prix Dollfus, en indiquant toutefois que, lorsque la Société pourra trouver pour lauréat un lépidoptériste, elle accomplira parfaitement ses intentions.

La Commission vous propose donc le règlement suivant, qui, à quelques détails près, reproduit textuellement celui que la Société a voté, dans sa séance du 20 mars 1875, pour le Prix Dollfus.

RÈGLEMENT.

ART. I. — La rente de 500 francs léguée par M. Claude dit Alexandre Constant, membre de notre Société, décédé au Golfe Jouan, le 13 mai 1901, sera affectée, suivant ses volontés, à la fondation d'un prix annuel de pareille somme, qui sera appelé Prix Constant.

ART. II. — Ce prix consistera en une somme de 500 francs.

ART. III. — 1° Le prix sera décerné chaque année à l'auteur d'un travail entomologique imprimé, rédigé en français ou en latin, se rapportant à l'une des branches de l'Histoire naturelle des Animaux Articulés, plus spécialement de ceux de la classe des Insectes, et de préférence à ceux de l'ordre des Lépidoptères.

2° Le prix pourra être accordé à l'ouvrage d'un auteur qui serait décédé depuis la publication de son œuvre, si son travail remplit les conditions exigées pour les travaux des auteurs vivants.

3° Il devra être appliqué non seulement à tout travail général ou spécial nouveau, mais aussi à une partie nouvelle de travail en cours de

publication, ou à une nouvelle édition d'ouvrage comportant des améliorations reconnues.

4° Ces travaux devront avoir été publiés dans les cinq années qui précéderont le vote du prix.

5° Les ouvrages pourront être présentés au concours par les auteurs, ou signalés à la Commission par des membres de la Société.

6° Le prix pourra être partagé.

Art. IV. — Dans le cas où, faute de concurrents, faute de travaux méritant une récompense, ou pour toute autre cause que la Société appréciera, le prix ne pourrait être décerné une première année, il sera reporté à l'année suivante et réuni à l'annuité de cette seconde année.

Si le fait se renouvelait pendant trois années successives, la Société déciderait de l'emploi des fonds, en se rapprochant le plus possible des intentions du fondateur.

Art. V. — La Société nommera tous les ans, dans la première séance de mars, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, une Commission de neuf membres, dont les membres titulaires du Bureau pourront faire partie, sans que ce soit un droit acquis par leurs fonctions.

Cette commission sera chargée d'examiner les travaux présentés par les auteurs ou désignés d'office, comme il est dit au 5e paragraphe de l'article III, et d'en établir la liste par ordre de mérite.

Après la présentation et l'impression du rapport de la Commission, la Société, deux séances après, votant au scrutin secret, désignera le lauréat, ou les lauréats, à la majorité absolue des voix et sans que le classement des travaux puisse l'engager en quoi que ce soit.

Si un premier tour de scrutin ne donnait pas de résultats, il sera procédé à un deuxième tour, deux séances après, toujours à la majorité absolue, et ensuite, s'il y a lieu, à un scrutin de ballottage, encore deux séances après.

Les membres de la Commission du Prix Constant sont rééligibles.

Art. VI. — Deux exemplaires des ouvrages qui concourront devront être donnés à la Société par les auteurs afin d'être mis à la disposition des membres de la Commission avant le classement qu'elle fera; ils seront ensuite déposés à la Bibliothèque.

Art. VII. — Le concours sera clos au 1er avril de chaque année; le prix applicable à la période précédente sera décerné, s'il y a lieu, à la première séance de mai, la plus rapprochée de l'anniversaire du décès de M. Constant (13 mai 1901).

— Après la lecture de ce projet de règlement, M. le Président met

successivement aux voix chacun des articles qui le composent; ces articles sont adoptés après discussion.

Le Règlement est ensuite mis aux voix et adopté dans son ensemble.

Observations diverses.

Observation biologique. — Le *Peripatus Edwardsi* au Brésil. — M. le professeur H. von Ihering, directeur du Musée de S. Paulo (Brésil), vient de soumettre à M. E.-L. Bouvier un Péripate recueilli à Porto Cachoeira, Rio Doco, dans l'État d'Espirito Santo. Ce spécimen est une femelle remplie de fœtus; il mesure 45 mill. de longueur et ses papilles principales sont encore de deux sortes : les unes manifestement prédominantes, les autres diverses et accompagnées de quelques papilles accessoires fort petites. C'est, à n'en pas douter, un *P. Edwardsi* Blanch., où les papilles principales ont conservé, plus tard que de coutume, la différenciation qu'elles présentent toujours dans les individus de petite ou de moyenne taille. Les losanges dorsaux présentent une netteté fort grande, mais les organes clairs sont aussi bien isolés que dans le *P. Simoni* Bouv.

La communication de M. H. von Ihering est intéressante, car elle montre que les Péripates andicoles sont répandus et variés bien au sud de l'embouchure de l'Amazone où semblaient s'arrêter leurs éclaireurs, le *P. brasiliensis* Bouv. et le *P. Simoni*. L'État d'Espirito Santo se trouve à une faible distance au nord de Petropolis, où M. Ohaus découvrit, en 1900, un Péripate caraïbe d'un tout autre type : le *P. Ohausi* Bouv. Voici donc, à 20 degrés au sud de l'Amazone et de l'équateur, deux Péripates fort différents, le *P. Edwardsi* qu'on connaît dans les Guyanes, au Vénézuela et jusque dans le Darien, et le *P. Ohausi,* dont une variété (var. *guianensis* Bouv.) se trouve dans la Guyane anglaise. On doit donc s'attendre à découvrir d'autres Péripates caraïbes entre l'Amazone et Rio de Janeiro.

Introduction des parasites européens du **Liparis (Porthesia) chrysorrhœa** *aux États-Unis.* — M. le Président rend compte d'une lettre qui lui a été écrite par M. Howard, membre honoraire de notre Société, au sujet de cette intéressante entreprise.

Dans une communication faite dans notre *Bulletin*, le 26 juillet 1905, M. Howard, directeur de la Division d'Entomologie du Service de l'Agriculture à Washington, avait déjà fait connaître l'intensité de la

lutte qui s'est engagée depuis quelques années aux États-Unis pour enrayer la multiplication envahissante de deux Lépidoptères d'origine européenne (*Porthesia chrysorrhœa* et *Ocneria dispar*), qui se montrent, en Amérique, beaucoup plus dangereux que dans leur pays d'origine; il avait montré tout le parti que l'on espérait tirer de l'utilisation des parasites qui déciment en Europe ces deux espèces, mais qui n'ont pas été importés en même temps qu'elles en Amérique.

M. Howard, envoyé en mission en Europe dans le cours de ces deux dernières années, et qui doit revenir l'année prochaine parmi nous afin de mener à bonne fin l'œuvre entreprise, a écrit à M. P. Marchal pour lui indiquer les régions françaises d'où il n'a pas encore reçu de nids de *Liparis chrysorrhœa* et d'où il serait particulièrement désirable d'en obtenir. Ces régions sont celle de Lille et de Calais, celle des Basses et des Hautes-Pyrénées, celle de la Savoie et des Alpes. M. Howard désirerait qu'un envoi d'un millier de nids environ de chacune de ces contrées fût adressé en Amérique.

M. le Président prie instamment les membres de la Société qui habiteraient les parties de la France indiquées ci-dessus, ou qui seraient en rapport avec des personnes pouvant donner satisfaction aux desiderata de M. Howard, de bien vouloir s'intéresser d'une façon effective à la gigantesque et si remarquable expérience tentée par la Division d'Entomologie du Service de l'Agriculture de Washington, et de faire faire, pendant l'hiver et en aussi grande quantité que possible, des envois de nids de *Liparis chrysorrhœa* aux États-Unis. Il rappelle que tous les frais nécessités par les recherches, les récoltes, les expéditions, seront rapidement couverts par le Gouvernement américain.

L'adresse à laquelle les nids devront être expédiés pendant l'hiver est la suivante : Mr. A. Kirkland, 6, Beacon street, Boston, Mass. (États-Unis d'Amérique).

La correspondance peut être envoyée à M. Marchal, professeur à l'Institut Agronomique, 16, rue Claude-Bernard, Paris, 5e.

Communications.

Le triongulinide de *Macrosiagon tricuspidata* Lepech. [Col.]

par le Dr A. Chobaut.

Le 26 août 1900, je trouvai sur les bords du Rhône, rive droite, aux abords du nouveau viaduc qui traverse le fleuve un peu en aval d'Avignon, un grand nombre de *Macrosiagon tricuspidata* Lepech., sur des fleurs d'*Eryngium campestre* L., le vulgaire Panicaut. Après avoir fait une ample provision de ces insectes, je rapportai chez moi quelques sommités des plantes sur lesquelles j'avais pris des *Macrosiagon,* dans le but de savoir si l'œuf de ce Coléoptère est pondu sur les fleurs de l'*Eryngium.*

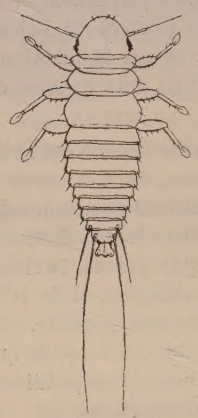

Triongulinide du *Macrosiagon tricuspidata* Lepech.

D'œuf, je n'en trouvai pas, malgré un examen attentif à la loupe. Mais, par contre, j'aperçus sur chaque capitule de Panicaut un certain nombre de petites larves noirâtres qui se comportaient exactement comme celles de *Myiodes subdipterus* Bosc, cherchant évidemment à quitter leur asile et à grimper sur le corps d'un hôte visiteur de la fleur.

J'avais évidemment sous les yeux le triongulinide de *Macrosiagon tricuspidata.* En cet endroit, je n'ai jamais, en effet, rencontré d'autres Rhipiphorides.

Je fis quelques préparations microscopiques de ces larves et c'est l'un de ces triongulinides que je vais décrire et que je figure ci-contre.

Macrosiagon tricuspidata Lepech. (larve). — Long. : 0,3 mill. environ. — Hexapode; corps aplati de haut en bas, d'un brun noirâtre avec les antennes, les tibias et les tarses plus clairs; forme allongée avec la plus grande largeur au niveau du métathorax; abdomen semi-ellipsoïdal. Tête plus large que longue, arrondie en avant, rétrécie en arrière, garnie de quelques courtes soies sur les bords. Quatre ocelles de chaque côté de la tête, en arrière de l'insertion des antennes. Bouche placée en dessous. Mandibules et

palpes maxillaires invisibles d'en haut. Antennes tri-articulées : 1er article carré; 2e environ deux fois plus long que large; 3e à peu près deux fois aussi long que le précédent, mais plus étroit, muni à son extrémité d'un cil plus long que les trois articles antennaires. Un petit article épineux supplémentaire surmonte le 2e, mais, comme il est placé en dessus, il n'est pas aisément visible. Thorax plus large que la tête, formé de trois segments qui vont en augmentant notablement de longueur et un peu de largeur, anguleux sur les côtés, munis chacun d'au moins une petite soie latérale. Abdomen de neuf segments à peu près également longs, les trois premiers allant en augmentant un peu de largeur, les six derniers progressivement de moins en moins larges; sept premiers segments munis chacun d'une petite soie partant des angles postérieurs; huitième portant deux soies latérales aussi longues que les cinq derniers segments abdominaux et partant de deux petits tubercules placés près des angles postérieurs; neuvième avec deux soies aussi longues que le thorax et l'abdomen et partant aussi de deux tubercules latéraux; ce dernier segment porte à son extrémité apicale une saillie trilobée enduite d'une substance visqueuse et constituant pendant la vie un solide point d'appui pour tout le petit organisme. Pattes formées par : une hanche subquadrangulaire; un trochanter muni d'une très longue soie et d'une autre plus petite; une cuisse globuleuse, épineuse, avec trois soies à la partie postérieure; un tibia grêle, cylindrique, muni d'une soie sur le bord externe et d'une dent épineuse avant l'extrémité; un tarse lamelliforme tout à fait identique à celui du triongulinide de *Myiodes subdipterus* que j'ai fait dernièrement connaître (*Bull. Soc. ent. Fr.* [1906], p. 238). Le dessous de la lamelle tarsale est finement striolé en travers comme le montre notre dessin (fig. 3).

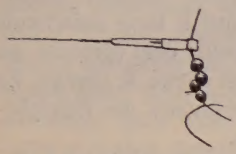

Antenne et ocelles gauches.

Patte postérieure droite.

La larve de *M. tricuspidata* est extrêmement semblable à celle de *M. flabellata* F. que j'ai publiée il y a quelques années (*Comptes rendus de l'Académie des Sciences,* 9 févr. 1901, p. 350-353; *Mém. de l'Acad. de Vaucluse* [1891], p. 82-94, 1 pl. gravée; *Ann. des Sciences natur., Zoologie,* XII [1891], p. 97-112, 6 fig.; *Ann. Soc. entom. Fr.* [1891], p. 447-456, 6 fig.). Elle n'en diffère que par des points insignifiants : tête

plus petite et plus arrondie en avant; proportion relative des trois segments thoraciques différente, mais peut-être plus apparente que réelle; soies des 8e et 9e segments abdominaux moins allongées, etc.

Je me suis assuré que, chez le triongulinide de *M. flabellata,* le 2e article antennaire est aussi muni d'un petit article épineux supplémentaire que je n'avais pas vu tout d'abord et que le tarse uniarticulé que j'avais figuré n'existe pas en réalité. La petite dent épineuse qui se trouve à l'extrémité apicale du tibia m'avait donné le change. En réalité le tarse n'est représenté, chez les triongulinides des Rhipiphorides, que par la ventouse lamellaire terminale.

Note sur deux Lamiaires américains placés avec doute dans le genre *Eudesmus* et description de deux genres nouveaux [Col.]

par E. Gounelle.

Eudesmus niveilateris Thomson, *Phisis,* II, p. 70. — L'auteur, après avoir donné la diagnose de cette espèce, ajoute en postscriptum : « Par la forme de la tête, cette espèce se distingue de toutes les précédentes et rappelle un peu les *Cryptocranium.* Elle est également remarquable en raison de la coarctation médiane de ses élytres. C'est là probablement le type d'un nouveau genre que je n'ai point voulu établir parce qu'il ne m'en est échu qu'un exemplaire du sexe féminin ».

Bates dit de son côté, en parlant de ce même insecte retrouvé par M. Sallé à Mexico et à Cordova et dont le *type* est originaire du Brésil (*Biol. centr. Amer.*, V, p. 369) : « Thomson doubted, I think justly, that this curious species belonged to the genus *Eudesmus*; but until both sexes are known, it would be inexpedient to separate it ».

Ma collection renferme 4 exemplaires de *E. niveilateris* dont trois mâles; or ceux-ci n'ont pas le 3e article des antennes renflé et fusiforme, caractère essentiel des *Eudesmus*. Cette espèce ne peut, d'autre part, en raison des particularités qu'elle présente, être comprise dans aucun des autres genres dont se compose le groupe des *Onciderinae* auquel elle appartient cependant. Il y a donc lieu, ainsi que l'avaient pressenti les deux auteurs susnommés, d'établir pour cet insecte une nouvelle coupe générique.

Cherentes, nov. gen. — *Corpus elongatum, subcylindricum; caput amplum, vertice convexo, fronte perparum tumida, oculis parvis, minute granulatis valdeque incisis, lobo inferiore elongato, apice acuminato, genis elongatis; tuberibus antenniferis distantibus apiceque breviter dentatis; antennae corpore longiores, cylindricae, parce minuteque pubescentes, infra haud ciliatae, ♂ paulo incrassatae, art. 3 leviter curvato, ceteris singulis vix longiore, art. ultimo acuto; prothorax subcylindricus, latitudine vix longior, antice latior, lateribus rectis, haud tuberculatis; scutellum apice rotundatum; elytra medio coarctata, apice valde declivia conjunctimque rotundata, marginibus infra arcuatim inflexis; pedes robusti, breves, femoribus sensim clavatis, tibiis apice gradatim incrassatis, anticis paulo incurvatis, mediis sulcatis, tarsis brevibus, art. ultimo ceteris simul sumptis paulo breviore, unguiculis haud divaricatis; acetabula media extus paulo hiantia; coxae anticae tuberantes; prosterni processus modice angustatus, mesosterni processus latior et planus; abdominis segmenta 1-2 ultimis majora.*

C. niveilateris *Thoms.* ♂ (1) *statura minore antennisque crassioribus et paulo longioribus a femina discedit.*

L'un des exemplaires ♂ que je possède provient de l'État de Saô Paulo, vallée du Rio Pardo, où je l'ai capturé; les trois autres (2 ♂, 1 ♀) sont originaires de Jatahy, État de Goyaz.

Eudesmus sexvittatus Bates (*Ann. nat. Hist.*, XVI [1865], p. 181). — Cette espèce est dans le même cas que la précédente; l'auteur termine sa description par l'observation suivante : « I met with the female only (2) of this remarkable species, which differs so much from the other *Eudesmi* in the shortness of the muzzle. If the male, when discovered, should be found not to possess the swollen third antennal

(1) Figure de la couverture du *Bull. Soc. ent. Fr.* [1906].

(2) Je serais assez porté à croire, d'après la description, que Bates s'est trompé en ce qui concerne le sexe de l'exemplaire sur lequel elle a été faite. Ce qu'il dit des yeux et des antennes, « eyes very large, broad and somewhat convex... Antennæ rather longer than the body and stout, » s'appliquerait mieux au mâle qu'à la femelle. Mais ce n'est qu'un doute que j'émets, n'ayant pas vu le *type* en question.

joint, the species will have to be removed from this genus. »

Je ne possédais également qu'une femelle de cette espèce provenant de mes chasses à la Serra de Communaty, État de Pernambuco, quand un mâle a été rapporté du Pérou par notre collègue M. Baer, qui l'a trouvé sur les bords du Rio Mixiollo, province de Huallaga, et de qui je l'ai acquis. Ce mâle, comme celui de *C. niveilateris,* a simplement les antennes plus longues et plus épaisses que celles de la femelle, et leur 3e article n'est nullement renflé à son extrémité. Cette espèce est donc également à retrancher des *Eudesmus* et doit constituer le type d'un genre nouveau.

Bacuris, nov. gen. — *Corpus elongatum; caput amplum, inter antennas ♂ valde ♀ vix concavum, fronte subplana, vertice convexo, oculis profunde excisis, subgrosse granulatis, magnis, ♂ majoribus magisque approximatis, genis brevissimis, tuberibus antenniferis productis; antennae pubescentes, subtus basi ciliatae, ♂ corpore sesquilongiores pauloque incrassatae, ♀ vix longiores et simplices, scapo apice clavato, art. 3° perparum inflexo, ceterisque paulo longiore; prothorax latitudine haud longior, cylindricus, lateraliter utrinque trituberculatus, tuberculis minutis et obtusis; scutellum transversum, apice rotundatum; elytra elongata, depressa, apice rotundata, lateraliter basi parallela deindeque perparum dilatata; pedes robusti, breves, femoribus clavatis, tibiis gradatim incrassatis, anticis paulo incurvatis, mediis sulcatis, tarsis brevibus, art. ultimo valido ceterisque simul sumptis aequali, unguiculis haud divaricatis; coxae anticae tuberantes, acetabula media extus hiantia, prosterni et mesosterni processus modice angustatus postice latior; abdominis segmenta subaequalia.*

B. sexvittatus ♂ *Bates fronte inter antennas magis concava, tuberibus antenniferis validioribus, oculis majoribus magis approximatis, antennisque crassioribus et longioribus a femina discedit.*

La différence très sensible du volume des yeux entre les deux

sexes est un cas unique chez les *Onciderinae*. Ce dimorphisme sexuel des lobes oculaires, fréquent chez certains groupes de *Cerambycinae*, notamment chez les Rhinotragides, ne se montre au contraire qu'exceptionnellement et d'une façon peu marquée chez les Lamiaires (genres *Hastatis*, *Antodice*, etc.). Ce caractère suffirait à lui seul pour justifier la création de la nouvelle coupe générique que je viens d'établir.

Description d'un nouveau Silphide cavernicole [Col.] des Pyrénées-Orientales

par R. Jeannel.

Troglophyes Bedeli, nov. sp. — Long. : 3 mill. — Coloration d'un brun testacé, pubescence dorée. Palpes maxillaires à troisième article conique, aussi long que la moitié du précédent. Antennes de 2,5 mill. de longueur : article 1er dilaté, trois fois aussi long que large; article 2 un peu moins dilaté, mais plus long que le 1er; article 3 grêle, de longueur égale aux deux tiers du précédent; article 4 de même longueur que le 3e; articles 5 et 6 grêles et plus longs; les articles 7, 9, 10, 11 sont notablement renflés à leur extrémité distale, le 8e enfin est grêle et bien plus court que ses voisins. Prothorax non cordiforme, aussi long que large, également rétréci en arrière et en avant; côtés du prothorax peu élargis dans leur moitié antérieure, à peine sinués avant la base, ce qui donne à ce segment un aspect bien différent de celui des autres espèces du genre; base nettement bisinuée. Élytres ovoïdes, à plus grande largeur dans leur tiers moyen, très convexes, striolés en travers, sans trace de strie suturale, arrondis à leur sommet qui laisse la pointe du pygidium à découvert. Pattes longues; tarses antérieurs de quatre articles grêles chez la ♀, tibias intermédiaires et postérieurs armés de nombreuses épines à leur extrémité distale.

Une seule femelle, découverte par notre collègue M. E.-G. Racovitza dans une grotte fort difficile d'accès, située à Périllos (Pyrénées-Orientales), à une dizaine de kilomètres de la mer, au printemps 1906.

Les caractères bien distincts de cet exemplaire et son habitat si éloigné et si différent de celui des deux autres espèces du genre, qui vivent dans des grottes des hautes montagnes de la vallée de l'Aude, sont deux des principales raisons qui m'ont engagé à donner une des-

cription de cette espèce. La connaissance du mâle en confirmera certainement la validité. Je suis heureux de pouvoir la dédier à M. L. Bedel, auteur de travaux remarquables sur la faune souterraine et dont cependant aucun Coléoptère cavernicole ne portait encore le nom.

Il sera facile, d'après le tableau suivant, de distinguer les trois espèces du genre *Troglophyes* :

A. 3e article des antennes aussi long que le 2e. Côtés du prothorax fortement sinués avant les angles postérieurs :

1° Forme large. Prothorax très transverse, bien plus large que long. Élytres à plus grande largeur avant le milieu. — Long. : 3 mill. — Grotte du pic de Laguzou, près Gesse (Aude)..... *Gavoyi* Ab.

2° Forme étroite. Prothorax plus rétréci à la base, presque aussi long que large. Élytres à plus grande largeur au milieu. — Long. : 2,5 mill. — Grotte du bac de la Caune, près Coudons (Aude)..... *Ludovici* Chob.

B. 3e article des antennes aussi long que les deux tiers du 2e. Côtés du prothorax à peine sinués avant les angles postérieurs :

Forme intermédiaire. Prothorax aussi long que large. — Long. : 3 mill. — Grotte de Périllos près Opoul (Pyrénées-Orientales)..... *Bedeli* Jeannel.

M. le Dr Chobaut (1) avait déjà donné des caractères différentiels des *Tr. Ludovici* Chob. et *Tr. Gavoyi* Ab., que je n'ai pas cru devoir faire entrer dans ce tableau. La largeur du deuxième article des antennes en effet est toujours intermédiaire à celle du premier et du troisième, mais elle varie trop individuellement pour en tirer un bon caractère; le troisième article des palpes maxillaires enfin est, dans les trois espèces, conique et de longueur égale aux deux tiers de l'article précédent.

(1) Dr A. Chobaut, Description de deux Coléoptères cavernicoles nouveaux du midi de la France (*Bull. Soc. ent. Fr.* [1903], p. 263).

Élatérides de Madagascar.
Les mâles attribués au genre *Pachyelater* [Col.]

(deuxième note)

par P. Lesne.

Les confusions qui se sont produites tout récemment [1] au sujet des Insectes dont il est ici question justifient la publication des données suivantes, qui feront connaître d'une façon plus complète ces formes particulières et qui en faciliteront la détermination.

1. Caractères génériques des ♂ attribués aux *Pachyelater*.

Corpus elongatum, subparallelum, nigrum vel rufescens, alatum, supra pilis arcuatis decumbentibus rufis vel grisescentibus dense adspersum. Caput fronte convexa, ad marginem anticum levissime impressa, carina frontali altiuscula; clypeo brevi, recurvo, subhorizontali; instrumentis cibariis infra vergentibus, labro minuto, integro, haud sulcato, margine antico rotundato, mandibulis breviter falciformibus apice acutissimis, margine interno unidentato; antennis 11-articulatis corporis medium longitudine superantibus, articulis subcylindricis, plus minusve compressis, æquabiliter porosis et pubescentibus, 3-9 elongatis, ad apicem leviter dilatatis, ultimo subcylindrico longiori. Prothorax leviter elongatus, lateribus antice angustatus postice sinuatus, angulis posterioribus elongatis, acutis, paulo extroversis; margine antico subarcuato, basali ante scutellum anguste emarginato; sutura laterali nulla. Pronotum dense ac fortiter punctatum

(1) Ed. Fleutiaux in *Bull. Soc. ent Fr.* [1906], p. 200, Synonymie.
Les deux noms portés comme synonymes dans cette note s'appliquent en réalité à des espèces très distinctes; c'est par erreur que l'auteur donne le *type* du *Pach. obscurus* comme étant une ♀. Quant au nom générique de *Nomopleus* Candèze (1895) qui se trouve employé dans la même note, c'est un nom inédit qui doit être rayé de la nomenclature; il a été d'ailleurs mentionné antérieurement par Reitter (Cat. Col. Eur. et Cauc., 1891, p. 210) pour des Élatérides d'un groupe différent, que cet entomologiste a eu le soin de caractériser ultérieurement (Best. Tab. der eur. Col., Heft 56, p. 33). De plus, il est évident que le genre dont Candèze avait projeté la création ne peut subsister tel qu'il l'avait composé. Ainsi les *Nomopleus argentatus* et *N. insularis* de cet auteur sont des espèces toutes différentes l'une de l'autre par leurs caractères génériques.

æquabiliter convexum. Prosternum suturis leviter arcuatis extus concavis, sulculis antennarum nullis, parte jugulari haud prominente. Scutellum subcordatum vel subpentagonum. Elytra longitudinaliter sulcata, sulcorum fundo saltem punctato. Metasternum lobo antico intercoxali gradatim attenuato, subacuminato. Pedes robusti, coxis posterioribus intus fortiter dilatatis, extus marginem elytrorum attingentibus, postice carinata, carina usque ad externam extremitatem perducta; trochanteribus posterioribus incrassatis, subglobosis, paulo elongatis, longitudine femorum tertiam partem attingentibus; femoribus crassis, latitudine circiter triplo longioribus, scrobe nullo vel levissime excavato; tibiis latis, præsertim posterioribus leviter recurvatis, pilis erectis rigidis ac brevibus undique vestitis, apice calcaribus duobus subæqualibus leviter curvatis armatis; tarsis articulis elongatis, subcylindricis, subtus pube adpressa tenuissima et brevissima dense vestitis, lamellis membranaceis deficientibus, articulis 1-4 longitudine et latitudine gradatim decrescentibus, 5 gracili; ungulis simplicibus. Penis digitiformis apice rotundatus subclavatus, subtus (in speciminibus exsiccatis) longitudinaliter excavatus; parameris styliformibus, pagina dorsali explanatis, basi validiusculis dein apicem versus gradatim attenuatis, apice minute claviformibus.

2. Synopsis des espèces.

1 (6). Antennæ breviusculæ abdominis segmenti 1[1] marginem posticum haud attingentes. Abdominis segmentum ultimum lateribus postice haud sinuatis, apice arcuatum.

Avant-corps du *P. obscurus* ♂.

2 (5). Antennæ articulis 4-8 manifeste compressis, apicem versus sensim dilatatis, latitudine (a pagina anteriore intuentibus) vix duplo longioribus. Elytrorum interstitia subexplanata plus minusve punctata.

3 (4). Prothorax lateribus antice fortiter arcuatis. Elytra in striarum fundo necnon in interstitiis æquabiliter punctata. Penis apice rotundatus. Corpus robustius, totum nigrum. — Long. : 11 mill..... *P. obscurus* Lesne.

4 (3). Prothorax lateribus antice levissime arcuatis. Elytra striis irregulariter biseriatim punctatis, interstitiis sub-

lævibus, punctis parcissimis notatis. Penis apice submucronatus. Corpus nigrum, elytris majora ex parte rutis. — Long. : 8,5-9,5 mill. ..... *P. madagascariensis* Lesne (veresim.).

5 (2). Antennæ articulis 4-8 vix compressis, apice vix dilatatis, latitudine plus duplo longioribus. Elytra interstitiis elevatis costiformibus, lævissimis nitidisque. Prothorax lateribus antice leviter arcuatis. Abdominis segmentum ultimum apice late arcuatum. Penis apice rotundatus. Corpus gracilius, brunnescens. — Long. : 12-14 mill. ..... *P. insularis* Candèze.

6 (1). Antennæ longissimæ, abdominis segmenti ultimi basin attingentes, articulis 4-8 leviter compressis, subparallelis, latitudine plus duplo longioribus. Abdominis segmentum ultimum lateribus postice obliquè sinuatis, apice acuminatum. Prothorax lateribus antice leviter arcuatis. Elytra interstitiis elevatis, costiformibus, nitidis lævissimisque. Corpus brunneum, subgracile. — Long. : 10,2 mill. ..... **P. macrocerus**, nov. sp.

Pachyelater macrocerus Lesne ♂.

3. Catalogue des espèces.

1. *P.* (♂) *obscurus* * Lesne 1906 in *Bull. Soc. ent. Fr.* [1906], p. 173-174. — Madagascar, région centrale : Manerinerina (capᵉ Meunier in Muséum de Paris); *type* unique.
2. *P.* (♂) *madagascariensis* * Lesne (veresim.) 1906 in *Bull. Soc. ent. Fr.* [1906], p. 173-174 (fig.). — Madagascar, province d'Imerina : Ambohibeloma (coll. R. Oberthür et Muséum de Paris); 3 individus.
3. *P.* (♂) *insularis* * Candèze 1895 in *Mém. Soc. royale des Sc. de*

Liège, sér. 2, t. XVIII, p. 69. — Madagascar, province d'Imerina : Andrangoloaka (Sikora in coll. Candèze > Musée de Bruxelles); *types*.

4. *P.* (♂) *macrocerus* * Lesne in *Bull. Soc. ent. Fr.* [1906], p. 279. — Madagascar, province d'Andevorante (A. Mathiaux in Muséum de Paris); *type* unique.

Les ♂ attribués aux *Pachyelater* que nous avons pu examiner proviennent de la région de l'Imerina et de la province voisine d'Andevorante. Or c'est précisément dans les mêmes parties de l'île qu'ont été capturées les ♀ dont la provenance exacte est connue.

Remarques sur divers *Carabidae* pris en Corse [Col.]

par Maurice Maindron.

Calosoma sycophanta L. — Je n'en ai trouvé qu'un seul individu, en fin de saison (14 juillet 1906) à La Foce de Vizzavona, par 1.200 mètres d'altitude. Mais j'en ai vu plusieurs pris au même endroit, en juin, par M. Budtz. Un était remarquable par sa coloration d'un bronzé obscur.

Carabus Genei Gené. — Je n'en ai trouvé que trois individus à la fin du mois de septembre, sous de très grosses pierres, par 1.250 mètres d'altitude, à la Foce, en contre-bas de la route de Bocognano. L'insecte est commun, aux mois de mai et avril à Vizzavona (900 mètres); on le trouve en abondance, presque toute l'année, dans la plaine d'Ajaccio. C'est plutôt une espèce de terrains découverts que de forêts.

C. granulatus L. — Je n'ai pas pris cette espèce, mais je l'ai reçue jadis (1874) des environs de Piedicroce d'Orezza (altitude moyenne 600 mètres).

Anoplogenius procerus Schaum. — Cette espèce est nouvelle pour la Corse. Décrite sur des individus de Syrie (Schaum) et de Cilicie (*grandis* Peyron), elle a été retrouvée dans la Mésopotamie, la Transcaucasie, la Transcaspienne. L'indication de Grèce (Catal. Col. Eur. et Armén., 1891) peut paraître maintenant probable. — Algérie, plaine à l'Est de Bône et marais de la Calle (Bedel, Catal. Col. Nord Afr., p. 154). — La découverte de cette espèce en Corse semble confirmer sa présence en Grèce; il est à croire qu'on la retrouvera en

Italie, en Sicile et en Sardaigne. Les quatre individus que j'ai pris, le 6 septembre, à la Foce, se trouvaient sous de larges pierres plates enfoncées en terre, sur un plateau dénudé, par une altitude de 1.300 mètres, à la sortie du col, sur la droite de la route de Bocognano.

Stenolophus teutonus Schrank var. *abdominalis* Gené. — Un seul individu pris à Bocognano, le 7 août, au bord d'un ruisseau. La forme type est commune, ce semble, dans toute l'île. Je l'ai prise abondamment à Tattone (8 août), à Bocognano (12 août). Mais la variété *abdominalis* n'a pas été jusqu'ici signalée de Corse, à ma connaissance.

Nomius pygmaeus Dej. — Quatre individus pris dans l'hôtel même du Monte d'Oro, à la Foce, les 13, 14 et 20 août, entre cinq et six heures du soir, après de violents orages. Il est probable que ces insectes avaient été emportés par de grands coups de vent et étaient venus buter contre le mur de la première maison qu'ils ont rencontrée sur leur route, à l'entrée de la gorge. Les coups de vent venaient d'Ajaccio. L'espèce y a été trouvée naguère par feu Vodoz (un individu pris au vol; cf. Ste-Claire Deville, Cat. crit. Col. Corse, 1906, p. 12). Elle est répandue dans l'Amérique du Nord où, assez récemment, on a signalé une invasion véritable d'individus dans une maison. Erratique en Europe, elle est connue de Sardaigne (Dodero), Hongrie (Bedel), Grèce (Laporte), Ariège (un individu pris sous une grosse pierre enfoncée, par Abeille de Perrin, et donné à Ehlers), Fontainebleau (un individu pris au vol par feu Fallou, dans la gare; coll. Fairmaire; cf. Bedel, Faun. Col. bass. Seine, 1881, p. 154).

Des quatre exemplaires que j'ai pris à la Foce, trois étaient appliqués contre un mur, dans un angle, où ils se tenaient immobiles. Le quatrième s'est trouvé noyé dans un verre d'eau où il était tombé pendant la nuit. Le *Nomius pygmaeus* rappelle beaucoup par son allure assez lente et saccadée les *Morion*, dont il répète un peu les formes. Quand on le saisit, il déterge un liquide très volatil, qui jaunit les doigts ou qui couvre les parois du tube de verre où on l'emprisonne, de vapeurs se condensant en un enduit blanchâtre. L'odeur extraordinairement forte semble être celle des Ozénides, mais elle est sans proportions avec la taille de l'insecte. Pendant plus de deux heures, la chambre où j'avais apporté un de ces *Nomius*, en le tenant entre mes doigts, fut absolument infectée. Je ne saurais mieux comparer cette odeur qu'à celle de l'eau de Barèges mêlée à des vapeurs d'acide hypoazotique. Elle prend à la gorge et pique les muqueuses du nez.

J'essayerai, d'ailleurs, de faire analyser un résidu de ces vapeurs que j'ai conservé dans un tube. En tous cas je puis affirmer, d'une façon absolument précise, qu'il n'y a jamais crépitation. A mon sens, les *Nomiini* constituent un groupe de *Carabidae* aberrants, probablement très ancien, qui représentait les Ozénides en Europe et faisait le passage entre les *Carabidae* et les *Paussidae*; tandis que les Brachynides constituent une autre souche de formes aberrantes et en quelque sorte inférieures, qui rejoignent les Ozénides par les *Eustra* de l'Asie tropicale et du Japon. Les *Eustra* ne crépitent point et leur odeur est très faible, car je n'ai gardé aucun souvenir de celle d'un *Eustra plagiata* Schm. Goeb. que j'ai pris en juillet 1901 à Coonoor, dans les Nilghiris. Et pourtant j'ai toujours noté avec soin les facultés odorantes et crépitantes des *Carabidae* que j'ai recueillis. Ainsi les *Oodes Westermanni* Laf. et *Hololius nitidulus* Dej. sont très remarquables sous ce rapport. Les individus que j'ai pris à la lumière, à Calicut, dans le Malabar, exhalaient un odeur vireuse extrêmement violente.

Anthicides et Ptinides d'Algérie et de Tunisie [Col.] récoltés par M. le capitaine Vibert

par Maurice Pic.

Je dois au capitaine Vibert la communication d'un certain nombre de Ptinides et d'Anthicides recueillis par lui dans le courant de ses nombreuses missions topographiques dans le Nord de l'Afrique et parmi lesquels plusieurs méritent d'être cités soit parce qu'ils sont rares, soit parce qu'ils proviennent de localités intéressantes ou nouvelles. Parmi les principales captures de notre collègue (outre les deux *Anthicus* nouveaux : subsp. *Viberti* et *insignitus*), je mentionnerai le *Ptinus fimicola* Desbr. (var.), qui est nouveau pour l'Algérie et la Tunisie, les *Ptinus Olivieri* Pic, *Soubironi* Pic et *longipennis* Pic, qui sont nouveaux pour la Tunisie, et les *Ptinus atricapillus* Ksw. et *fulvicapillus* Pic, qui paraissent rares. Parmi les Anthicides, je citerai les *Anthicus tangerianus* Pic, *ferianensis* Pic [nouveau pour l'Algérie], *Bonnairei* Fairm., *Sicardi* Pic, espèces plus ou moins rares.

I. — Ptinides.

Mezium affine Boield. — Tunisie : Foum-Tatahouine, El-Guettar.

Ptinus atricapillus Kiesw. — Algérie : Tebessa.

P. fulvicapillus Pic. — Tunisie : Gafsa.

P. Olivieri Pic. — Tunisie : Galaa près Douz.

P. fimicola Desbr., variété. — Algérie : El-Arbaouat; Tunisie : Kebili, Douz, El-Menzof, Bir Ghezen.

Les exemplaires ♀ provenant d'Algérie et de Tunisie diffèrent du type de *fimicola* Desbr. par la forme un peu plus allongée et la pubescence foncière moins épaisse; les ♂ (sexe non décrit) ont, ainsi que les ♀, les élytres ornés d'une pubescence blanchâtre, régulière et peu fine, avec des soies claires soulevées, peu longues; les antennes et les pattes sont grêles. — *Types* ♂ in coll. Pic et Vibert.

Ptinus (*Eutaphrus*) *Soubironi* Pic. — Tunisie : Foum-Tatahouine, Kebili, Douz, Bir Ghezen, Gourine.

P. (*Eutaphrus*) *longipennis* Pic. — Algérie : Negrine; Tunisie : Ech-Chemel, Douirat, Bled Thala.

P. (*Eutaphrus*) *tuniseus* Pic. — Tunisie : Djebel Tebaga, Biar Belloufa, Foum-Tatahouine, Agham.

II. — Anthicides.

Formicomus var. *cyanopterus* Laf. — Algérie : Aïn Ouarka; Tunisie : El-Guettar, El-Hamma.

Anthicus hammami Pic. — Tunisie : El-Guettar, au bord de la sebkra, sous les débris de joncs et roseaux coupés.

A. hammami subsp. **Viberti**, nov. — Avec le précédent.

A. crinitus Laf. et *A. transversalis* var. *Gœbeli* Laf. — Algérie : Colomb-Bechar.

A. laeviceps Baudi. — Algérie : Colomb-Bechar; Tunisie: Kebili.

A. Theryi Pic et variétés. — Algérie : Sidi Aïssa, Msila, Aïn-Mlila; Tunisie : Foum-Tatahouine, Haïdra, Gafsa.

A. tangerianus Pic. — Algérie : Fortassa.

A. — var. *fuscomaculatus* Pic. — Algérie : Msila.

A. Bonnairei Fairm. — Tunisie : Gafsa [1], Douirat, Foum-Tatahouine.

Parfois le prothorax, qui est rouge chez la forme type, s'obscurcit

(1) Capturé antérieurement dans cette localité par feu Vauloger et moi.

(var. **nubilicollis**, nov.). Cette nouvelle variété se distingue de *cyanipennis* var. *Grilati* Pic par les élytres noirâtres et la forme de la tête; elle provient de Gafsa (coll. Vibert et Pic).

A. insignitus, nov. sp. — Tunisie : Oued Defaa, Foum-Tatahouine; sous des pierres, pendant l'hiver.

A. tortiscelis Mars. — Algérie : Aïn Sadana (Bresina).

A. Sicardi Pic. — Tunisie : Gafsa.

A. cinctutus Mars. — Algérie : El-Achir, près Bordj-Bou-Arreridj.

A. Oberthüri Baudi. — Algérie : Batna.

A. ferianensis Pic. — Algérie : Fortassa; Tunisie : Seddada.

Cette espèce varie un peu quant à la coloration rougeâtre plus ou moins étendue sur le prothorax et les bandes plus ou moins duvetées et grandes des élytres. Quand les bandes élytrales sont larges et nettes et que le prothorax est presque entièrement rouge, on pourrait prendre cette espèce pour un *Vosseleri* Pic, mais le dernier article des antennes est bien plus court que chez l'espèce d'Aïn-Sefra.

Ochthenomus unifasciatus Rossi. — Algérie : Tiout; Tunisie : El Hafay.

Anthicus hammami subsp. **Viberti**, nov. — *Oblongus, nitidissimus, testaceus, oculis, pygidio et elytris apice nigris; thorace elongato, postice strangulato; elytris satis brevibus, humeris nullis; pygidio distincto.*

Oblong, très brillant, entièrement testacé, sauf les yeux, le pygidium (aussi l'extrémité de l'abdomen) et le tiers apical des élytres noirs. Tête assez longue, subarquée postérieurement, à ponctuation espacée; antennes moyennes, robustes, progressivement épaissies en allant vers l'extrémité; prothorax long, fortement dilaté-arrondi en avant, droit en arrière vers la base, à ponctuation dense et subruguleuse sur cette partie, puis espacée antérieurement, milieu de la base impressionné; élytres ovalaires à épaules nulles, subtronqués en oblique au sommet avec le pygidium très découvert, finement ponctués et peu distinctement pubescents de gris, cette pubescence en partie soulevée; pattes moyennes, cuisses antérieures un peu épaissies. — Long. : 2 mill.

Tunisie méridionale : El-Guettar (coll. Vibert et Pic).

Ressemble à *hammami* Pic par ses élytres laissant à découvert le

pygidium et aussi par son aspect, mais les épaules sont effacées et les élytres seulement marqués de noir à l'extrémité.

A. insignitus, nov. sp. — *Oblongus, subnitidus, nigro-metallicus; tibiis tarsisque testaceis; capite thoraceque satis robustis; elytris albido-argenteo-bifasciatis, fasciis sinuatis.*

Oblong, un peu brillant, noir à reflets métalliques, élytres ornés de deux fascies sinuées faites de poils blanc-argenté, membres foncés avec les tibias et tarses testacés, ongles foncés. Tête grosse, subtronquée en arrière, à ponctuation peu forte et espacée; antennes noires, moyennes, épaissies progressivement vers l'extrémité; prothorax robuste, assez densément ponctué, à peine plus long que large, fortement dilaté-arrondi antérieurement, presque droit sur les côtés de la base avec une faible dépression ornée de poils blancs à l'état frais; élytres bien plus larges que le prothorax, à épaules droites mais très arrondies, un peu élargis vers le milieu, un peu atténués au sommet, tuméfiés sur cette partie chez le ♂ et subarrondis chez la ♀, assez densément ponctués, ornés de 2 fascies sinuées blanches, à reflets argentés, la première avant le milieu remontant vers les épaules, la deuxième après le milieu sinuée en avant et descendant postérieurement le long de la suture de façon à former une sorte de V; pygidium débordant un peu les élytres; pattes robustes, testacées avec les cuisses noires, tibias postérieurs des ♂ droits. — Long. : 3,5-4 mill.

Tunisie méridionale (coll. Vibert et Pic).

Rappelle beaucoup *Barnevillei* Pic, mais bien distinct par les dessins des élytres, les antennes entièrement foncées. A quelque ressemblance avec *insignis* var. *insignior* Pic, mais le prothorax est différent et foncé à la base; les fascies sont plus sinuées; les tibias postérieurs des ♂ sont droits, etc. A placer près de *Barnevillei* Pic.

Sur la présence de *Dolichopoda geniculata* Costa [Orth.] dans les ruines d'Herculanum

par Alfred Giard.

Dans une visite que je fis, le 1er juin 1906, aux fouilles d'Herculanum, au moment où je traversais les couloirs qui mènent aux ruines du théâtre, je sentis à diverses reprises courir sur mes mains ou sur ma

figure des animalcules que je crus d'abord être des *Phalangium*. En ayant saisi un sur mon cou, je reconnus, à la lueur de la bougie qui m'éclairait, un Orthoptère du genre *Dolichopoda*, malheureusement non encore adulte. Le gardien qui m'accompagnait, me voyant mettre avec soin cet insecte dans une boîte, supposa que j'avais recueilli peut-être quelque objet précieux oublié dans les fouilles, et je dus interrompre ma chasse pour ne pas donner prise à ses soupçons. Je pensais qu'il s'agissait du *D. Linderi* Duf. Pour plus de certitude j'adressai cet unique exemplaire à notre collègue M. Azam, si compétent en ce qui concerne les Orthoptères de la faune méditerranéenne.

« Votre *Dolichopoda* d'Herculanum, m'écrit-il, après examen, est bien jeune pour vous en donner une détermination absolument sûre. Toutefois je pense que c'est le *D. geniculata* Costa, qui habite certaines grottes de l'Italie. Ce qui me le fait dire, c'est que l'on aperçoit aux genoux des rudiments d'épines comme chez *D. Azami*; ce n'est donc pas le *D. Linderi*. Et de plus le segment anal est absolument inerme : ce n'est donc pas le *palpata*. »

Dolichopoda (*Raphidophora*) *geniculata* Costa (Fauna. Reg. Nap., Ortott., 1832) a été trouvé en Italie par Targioni, à Caramanico et Soriano dans les Abruzzes. Brunner von Wattenwyl et Finot l'ont considéré comme se rapportant à *D. Linderi* Dufour. Celui-ci habite la grotte de Villefranche de Conflans, près Prades (Dufour, Marquet, Bonnet), et les grottes d'Espezel et Belvis, près de Quillan, dans les Pyrénées de l'Aude, dont la distance de Villefranche est de dix lieues à vol d'oiseau [1].

Le *D. Azami* de Saulcy, que Finot considère aussi comme une variété de *Linderi*, a été découvert d'abord par Caval, puis par Azam, sur les indications de F. de Saulcy, dans la grotte des Chauves-Souris, à Chateaudouble (Var). Azam l'a retrouvé depuis à Chabrières (Basses-Alpes), dans la poudrière que l'État avait fait construire à la tête (côté Digne) du souterrain de la clue de Chabrières, poudrière qui est restée fermée pendant plusieurs années.

Plus récemment *D. Azami* a été signalé par P. de Peyerimhoff dans plusieurs grottes des Basses-Alpes (*Ann. Soc. ent. Fr.* [1906], p. 203 et suiv.).

Les Dolichopodes ne sont pas des hôtes exclusifs des grottes : *D. pal-*

(1) Azam, Catalogue des Insectes orthoptères observés jusqu'à ce jour dans les Basses-Alpes (Digne, 1892, p. 46-47). — Finot a identifié avec doute le *Dolichopoda* des grottes de l'Aude à *D. palpata* Sulz., espèce de Dalmatie.

pata Sulz. a été recueilli à Spalato, dans un vieil aqueduc romain; Azam a rencontré une femelle de *D. Azami* à 30 mètres de la poudrière de Chabrières. Il est donc probable que ces Orthoptères peuvent sortir momentanément des endroits souterrains où ils vivent ordinairement et gagner d'autres lieux obscurs.

On sait que les ruines d'Herculanum sont à une profondeur de 12 à 30 mètres au-dessous du sol actuel de la ville de Resina. En 1719 le duc d'Elbeuf, général autrichien, cherchant des antiquités, parvint par un puits derrière la scène du théâtre. C'est sans doute par ce puits, qui existe encore aujourd'hui, que *D. geniculata* a pénétré, à une époque plus ou moins récente, dans les couloirs obscurs où nous l'avons découvert cet été.

A propos d'*Elasmostethus minor* Horv. [Hém. Pentatom.]

par Maurice Royer.

M. le Dr G. de Horvath a séparé (*Természetrajzi Füzetek*, XXII [1899], p. 445) d'*Elasmostethus interstinctus* L. une espèce nouvelle, *Elasmostethus minor* Horv. Ces deux espèces sont généralement confondues dans les collections.

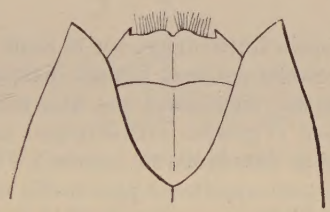

Fig. 1. — *E. interstinctus* L. ♂ (face ventrale).

Fig. 2. — *E. minor* Horv. ♂ (face ventrale).

E. minor Horv. diffère surtout d'*E. interstinctus* L. par l'absence, sur le second segment génital du mâle, de deux petites épines noires (fig. 1 et 2). Il en diffère en outre par la forme générale des segments abdominaux; ceux-ci, régulièrement arqués chez *interstinctus* L. et d'une largeur partout égale, sont, chez *minor* Horv., un peu rétrécis au milieu.

Chez la femelle de *minor* Horv., plus difficile à distinguer, chaque angle postérieur du dernier segment abdominal et les segments géni-

taux délimitent entre eux, vus par la face dorsale, une échancrure assez profonde (fig. 3) qui, chez *interstinctus* L., se réduit à un angle obtus (fig. 4).

Enfin *E. minor* Horv. vivrait exclusivement sur *Lonicera xylosteum* L., alors qu'*E. interstinctus* L. se prend sur le Bouleau (Puton), sur le Saule Marsault (Lethierry, Dubois), sur le Peuplier! etc. Ce caractère biologique avait été déjà indiqué en 1891 par M. l'abbé d'Antessanty, dans son Catalogue des Hémiptères-hétéroptères du département de l'Aube, qui signalait, sur *Lonicera xylosteum,* la capture d'*Acanthosoma dentatum* De Geer [*Elasmostethus interstinctus* L.]. Plus tard, dans une note intitulée : « Quelques insectes du *Lonicera xylosteum* » (1), M. l'abbé d'Antessanty écrivait : « D'après M. Puton, il (*A. dentatum* De Geer) vit sur les arbres verts et, d'après Lethierry, sur le Saule Marsault... Je me garderai bien de contester ces deux habitats indiqués par mes savants maîtres, mais je constate simplement que, dans notre région, cet insecte se prend sûrement et presque exclusivement sur *Lonicera xylosteum.* Il en est de même dans la Marne, comme je l'indique avec affirmation et par suite de mon expérience personnelle dans mon Catalogue des Hémiptères de l'Aube. »

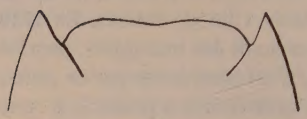

Fig. 3. — *E. minor* Horv. ♀ (face dorsale).

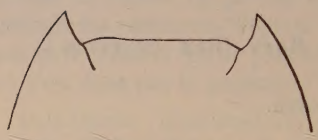

Fig. 4. — *E. interstinctus* L. ♀ (face dorsale).

Or les *Elasmostethus* capturés à Bucey-en-Othe (Aube), sur *Lonicera xylosteum* L., tant par M. l'abbé d'Antessanty que par moi-même, sont tous des *E. minor* Horv. Cette observation confirme l'habitat signalé par MM. de Horvath et d'Antessanty; la faune française s'enrichit en outre d'une espèce nouvelle : l'*Elasmostethus minor* Horv. n'ayant été signalé jusqu'à présent que de Hongrie, Bosnie, Austrie (Horv., *loc. cit.*, p. 446).

(1) Cf. : *Ann. Ass. Nat. Lev.-Perret* [1903], IX, p. 26.

Le Secrétaire-gérant : P. Chabanaud.